

Original : français

A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA SOUS-COMMISSION 2

DÉCLARATION DU ROYAUME DU MAROC CONCERNANT LE PROJET DE RECOMMANDATION SUR LE THON ROUGE DE L'ATLANTIQUE EST ET MÉDITERRANÉE (PA2-609)

Le projet de document PA2-609/2020 présenté par le Président de la Sous-commission 2, propose que le TAC 2020 [Rec. 19-04 paragr. 5] de 36 000 t soit maintenu pour 2021 et 2022. Cependant, l'avis du SCRS sur le thon rouge de l'Atlantique Est et Méditerranée pour 2022 sera revu en 2021 sur la base des mises à jour des indicateurs d'abondance.

Ainsi, le Maroc appuie la proposition du Président de la Sous-commission 2 (document PA2-609) de reconduire la Recommandation ICCAT 19-04 pour l'année 2021.